

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Le responsable de la mise sur le marché, établi dans la communauté, CEPOVETT 150, ANC. RTE BEAUJEU GLEIZE BP 90421, 69653, VILLEFRANCHE/S FR, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Article de protection référence UEJBGX-EPI-MRB8AM2 n°lot 66588

Vendue sous la référence 9B823004 - UEJBGX-EPI-MRB8AM2

- Est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 du 09/03/2016, le cas échéant à la directive 89/686/CEE s'il existe un certificat d'approbation CE conforme au règlement UE 2016/425 et restant valable au 21 avril 2023 sauf si celui-ci expire avant cette date, et aux normes nationales transposant les normes harmonisées, EN ISO 11612:2015, EN ISO 11611:2015 A1 CLASSE 1, EN 14404:2004+A1:2010 NIVEAU 1 TYPE 2, EN 61482-2:2020 APC1 4kA, EN 13034:2005+A1:2009 TYPE PB[6], EN 1149-5:2018, EN 17353:2020 TYPE B2, EN ISO 13688:2013 (pour les EPI visés à l'annexe 1)

- Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type numéro : 033_2022_0281 en date du 25/02/2022 délivré par le laboratoire notifié 0493

CENTEXBEL (0493) Technologiepark 70 - BE-9052
ZWIJNAARDE BELGIUM

- Catégorie III

- Est soumis à la procédure visée au module D annexe VIII du règlement UE 2016/425, sous le contrôle de l'organisme notifié 0334

ASQUAL (0334) 14, rue des Reculettes 75013
PARIS - France

Fait à Gleizé le 8 juin 2023

Responsable Homologation EPI

Ghislaine GIRAUD

